

DEME 2
279 rue Pierre Carrère
12000 Rodez
☎ 05 67 76 53 82

**DEMANDE AFFECTATION POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2024
POUR UN COLLEGE PUBLIC DE L'AVEYRON**
(Cocher la case correspondante à votre demande)

ia12-deme2@ac-toulouse.fr

demande secteur*

demande de dérogation**

Si la capacité d'accueil d'un établissement ne permet pas d'accueillir un nouvel élève demeurant dans son secteur, les responsables légaux se verront proposer une affectation dans un autre collège au plus près du lieu de résidence de l'élève.

En cas de refus d'une demande de dérogation, l'élève est inscrit dans son collège public de secteur.

Formulaire à retourner impérativement renseigné avec les justificatifs :

Soit par courrier : DSDEN de l'Aveyron – service DEME 2
279 rue Pierre-Carrère - C.S. 13117 - 12031 Rodez cedex 9

Soit par email : ia12-deme2@ac-toulouse.fr

Objet : Demande changement d'affectation – élève

ELEVE
Nom (en majuscules) :
Prénom :
Sexe :
Né(e) le :

Établissement fréquenté en 2023-2024 (Nom de l'établissement et Ville)
Classe :

REPRESENTANT LEGAL (1)
Nom (en majuscules), prénom :
Adresse actuelle complète :
Code Postal (obligatoire) et Commune :
Si déménagement , future adresse à compter du :
Code Postal (obligatoire) et Commune :
Téléphone :
Courriel :

REPRESENTANT LEGAL (2)
Nom (en majuscules), prénom :
Adresse actuelle complète :
Code Postal (obligatoire) et Commune :
Si déménagement , future adresse à compter du :
Code Postal (obligatoire) et Commune :
Téléphone :
Courriel :

COLLEGE PUBLIC DEMANDE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

Entrée dans l'établissement souhaitée pour le : 02/09/2024

Nom établissement :

Ville :

Classe :

Collège du secteur

Collège hors secteur

Langues (renseignements obligatoires) et Options

LV1 :

LV2 :

Option :

